

COMPTE RENDU

Réunion conjointe des comités de pilotage des programmes d'actions pour la reconquête de la qualité de l'eau des captages de la Courance et du Vivier / Gachet I et III



Date de la réunion : vendredi 04 novembre 2022 (14h-17h)

Lieu : Salle de la Forge (SEV)

ANIMATION DE LA RÉUNION – PARTICIPANT.ES

Rédacteur : Durand Florian

Présent(e)s : voir ci-dessous

Excusé(e)s : voir ci-dessous

ORDRE DU JOUR DE LA RÉUNION

Objectif de la réunion :

Valider les stratégies et les programmes d'actions des contrats territoriaux 2022-2027 Courance/Vivier pour l'année 2023

Méthode :

- En **rappelant les étapes précédentes** (contexte, stratégie, objectifs visés)
- En **présentant les actions** effectuées en 2022 et celles prévues pour 2023, la gouvernance, l'animation et le financement
- En ayant un **temps d'échanges-questions-discussions**
- En **validant** les stratégies et programmes prévisionnels 2023

(Les différents rapports avaient été transmis en préalable à la réunion)

PIÈCE(S) JOINTE(S)

- Présentation support de la réunion

Liste des excusés :

| | |
|---|--|
| Madame Caroline DUMONT, Chargée des démarches Développement Durable | Ville de Niort |
| Monsieur Guy GIRAUDON, Président | Société d'Horticulture 79 |
| Madame Katia HAMMOUTENE, Chargée de mission plan d'actions Biodiversité | Ville de Niort |
| Monsieur Thibault HEBRARD, Adjoint | Commune de Niort |
| Monsieur François JOSSE, animateur SAGE SNMP | IIBSN |
| Monsieur François-Marie PELLERIN, Administrateur | Deux-Sèvres Nature Environnement |
| Monsieur Nicolas PUGEAUX, Chargé de mission Eau Environnement | Négoce Agricole Centre Atlantique |
| Monsieur Guillaume RIOU, Vice-Président | Région Nouvelle Aquitaine |
| Monsieur Pierre SURRE, Technicien Rivières Guirande Courance Mignon | Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Sèvre Niortaise |
| Madame Noémie BOIVINEAU, Chargée de mission | Communauté de Communes Mellois en Poitou |
| Monsieur Jean-Pierre GEORGES, Directeur | Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Sèvre Niortaise |
| Madame Sophie MAILLARD, Technicienne élevage | Deux-Sèvres Conseil Elevage (SAPERFEL) |
| Madame Patricia ROUXEL, Maire | Commune d'Aigondigné |

| | |
|---|--|
| Monsieur Guillaume DELATTRE, Chargée de mission Eau | DREAL Nouvelle Aquitaine |
| Monsieur M. MIGAUD, Co-Présidente | Deux-Sèvres Nature Environnement |
| Monsieur Cédric LEBAILLY, Directeur SPVR | CNRS-CEBC et Université LR |
| Monsieur JC DUNOT, Chargé de mission | CCI des Deux-Sèvres |
| Monsieur David MILCENT, Directeur général adjoint des Directions Technique et Aménagement | Communauté de Communes Mellois en Poitou |
| Madame Céline AIMÉ, | Communauté de Communes Mellois en Poitou |
| Madame Mélanie LUCAS, Chargée de mission éducation Environnement | Commune de Niort |
| Madame Roseline D.JACINTO, Maire | Commune de Prailles La Couarde |
| Monsieur Pascal OLIVIER, Président | Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Sèvre Niortaise |
| Madame Soizie PAUTRET, Chargée de mission | Conseil Départemental des Deux-Sèvres |
| Madame Coralie DESNOUE, Présidente | Conseil Départemental des Deux-Sèvres |
| Monsieur Alain ROUSSET, Président | Région Nouvelle Aquitaine |
| Monsieur Damien LADIRÉ, Coordinateur de la cellule Re-Sources | Région Nouvelle Aquitaine |
| Monsieur Erick VEYRIÉ, Direction Générale | CAN |
| Monsieur Cyril BAUMARD, Chef de projet Transition Environnementale | CAN |
| Monsieur Antoine GROSBOIS, Chargé de mission | APAD |
| Monsieur Mickaël MADIER, Conseiller machinisme | FDCUMA des Deux-Sèvres |
| Monsieur Kévin LARRUE, RESPONSABLE SERVICE INNOV'AGRO | OCEALIA |
| Monsieur François PIOLET, Animateur Agro Environnement | OCEALIA |
| Madame Mathilde LANDAIS, Animatrice Agro Environnement | OCEALIA |
| Monsieur Jean-Marc RENAUDEAU, Président | Chambre d'Agriculture 79 |

Listes des présents :

| | |
|--|--|
| Madame Florence BARRE, Chargée d'Interventions Spécialisée - Pollutions Diffuses | Agence de l'Eau Loire Bretagne |
| Monsieur Eric BEDIN, Administrateur | Terre de Liens / Champ du Partage |
| Monsieur Cédric BILLY, Animateur agricole de bassin | Service des Eaux du Vivier - CAN |
| Monsieur Clément BLEYNIE, Responsable technique | CAVAC |
| Monsieur Philippe CACLIN, Vice-Président | Communauté de Communes Mellois en Poitou / SERTAD |
| Monsieur Olivier CAILLE, Animateur de bassin | Service des Eaux de la Vallée de la Courance - CAN |
| Monsieur Samuel CHARPENTEAU, Technicien Rivières Lambon Egray | Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Sèvre Niortaise |
| Madame Marianne DISPA, Chargée de développement tourisme, agriculture, agroalimentaire | Service développement économique - CAN |
| Monsieur Anthony GALMOT, Technicien Conseil | SCA Sèvre et Belle |
| Monsieur Mathieu GUIBERTEAU, Service Eau Environnement | Chambres d'Agriculture 17-79 |
| Monsieur Alain GUIBERTEAU, responsable Environnement | OCEALIA |
| Monsieur Alexis INGRAND, Animateur agricole de bassin | Service des Eaux de la Vallée de la Courance - CAN |
| Madame Laurence LACOUTURE, Chargée de mission Eau | DREAL Nouvelle Aquitaine |
| Monsieur Marc LAMBERT, Directeur | Service des Eaux du Vivier - CAN |
| Monsieur Elmano MARTINS, Adjoint / Vice-Président à l'Eau | Commune de Niort / CAN |
| Monsieur Denis MATHE, Administrateur | OCEALIA |
| Madame Lucile MAUILLON, Technicienne aménagement foncier | Département 79 |
| Madame Audrey PILLET, Technicienne Santé Environnement | ARS Nouvelle-Aquitaine Site Niort |
| Monsieur Aurélien RUAUD, Chargé de mission milieux aquatiques | Parc Interrégional du Marais Poitevin |
| Monsieur Florent SIMMONET, Délégué du Président à l'agriculture | Commune de Niort / CAN |
| Madame Anouk VERMANDERE, Animatrice de bassin | Service des Eaux du Vivier - CAN |
| Madame Arlette LE BARS, Adjointe | Commune d'Aigondigné |
| Madame Lucile MAUILLON, Chargée de mission "Foncier" | Département 79 |
| Madame Nadine IDAWSKI, Chef de service | Deux-Sèvres Conseil Elevage (SAPERFEL) |
| Madame Arlette Le BARS, Conseillère municipale | Commune d'Aigondigné |

| | |
|---|----------------------------------|
| Madame Julie FOUQUET, Chargée / Chargé de gestion administrative, financière, budgétaire ou comptable | Niort Agglo |
| Monsieur Raphaël GARDOT, Président | CIVAM Marais Mouillé |
| Madame Charlotte BOUIN, Chargée de gestion des projets environnementaux | FDC 79 |
| Monsieur Florian DURAND, Coordinateur de la Cellule Ressource SEV/CAN | Service des Eaux du Vivier - CAN |
| Monsieur Laurent ROY, Président | CAVEB |

PROPOS LIMINAIRES

E. Martins (CAN) introduit la séance en expliquant que c'est le premier Copil de nos deux contrats territoriaux pour les secteurs de la Courance et du Vivier/Gachet.

E.Martins rappelle qu'il a deux élus qui portent le programme Re-Sources, M. Martins et M. Florent Simmonet qui est agriculteur sur le bassin d'alimentation de captage, il est inscrit au bureau de Niort Agglo en tant que délégué du Président. Il est surtout sur la problématique PAT.

F.Durand (SEV-CAN), étant nouvel arrivant au SEV se présente comme le remplaçant des Mesdames Marion Beauvallet (ancienne coordinatrice du SEV/CAN) et de Valérie Boniface (ancienne directrice du SEVC). La présentation commencera par le suivi des qualités de l'eau des 2 AAC. Puis sur la base des 4 volets de notre programme d'actions ensuite déclinés en axe stratégique, un bilan 2022 et le prévisionnel 2023 pour chaque action seront énoncés. Ne seront présente que les diapositives ayant des actions réalisées en 2022 et actions ayant un report ou une provision pour 2023.

QUALITÉ DE L'EAU

Cf. présentation – diapositives 02 à 08 (pièce jointe)

O.Caillé (SEV-CAN), explique les graphiques historiques de la qualité de l'eau du bassin d'alimentation de la Courance pour les paramètres Nitrates et Pesticides. Pour la diapositive n°2, il ne faut pas prendre en compte les décrochés visibles sur les graphiques, ce sont des erreurs de mesures. La teneur en Nitrates reste inférieure à 50mg/L mais reste supérieure aux objectifs fixés par notre CT (40mg/L). Les teneurs sont acceptables en fond de vallée, mais pas sur les Coteaux (avoisinant les 100mg/L à certains secteurs avec une moyenne de 70mg/L) ? En fond de vallée, la dénitrification naturelle permet de réduire les taux de nitrates. Pour les pesticides, on relève parmi les 500 molécules détectables uniquement 6 molécules visibles sur le bassin de la Courance. Les 2 molécules les plus présentes restent inférieures au seuil de potabilité et au seuil des eaux brutes.

A.Vermandère (SEV-CAN), explique les graphiques historiques de la qualité de l'eau du bassin d'alimentation du Vivier/Gachet pour les paramètres Nitrates et Pesticides et métabolites. La teneur en Nitrates pour ce secteur reste globalement inférieure à 50mg/L, avec 2 pics observés (01/2013 et 01/2020). Cependant, tout comme le secteur de la Courance, il est rappelé qu'à l'heure du CoPil les pluies efficaces de saison ne sont pas encore arrivées, des teneurs plus élevées en Nitrates et Pesticides pourront à ce moment être relevées. Concernant les pesticides et métabolites, 7 molécules sont observées parmi les 500 détectables sur le captage Vivier et 5 molécules les captages Gachet.

Les diapositives n°5 à n°8 relatent un état de situation de la qualité du Vivier sur les micropolluants (pesticides) en amont du bassin. Il y a notamment les puits prélevant l'eau dans le supra-toarcien situés à la Couarde (tête de bassin), et à Thorigné (milieu de l'aire de captage). Un signalement est fait sur le risque des ouvrages anthropiques de types puits sauvages, qui sont des pressions inquiétantes sur le maintien d'une bonne qualité de l'eau, il y a risque de communication entre les 2 de nappes (supra-toarcien et infra-toarcien), c'est une situation alarmante.

BILAN DES ACTIONS 2022 et PRÉVISIONNEL 2023

Volet Agricole : Axe1 Agriculteurs et systèmes ; Axe 2 Filières Agricoles

Cf. présentation – diapositives 10 et 17 (pièce jointe)

F.Durand (SEV/CAN) énonce les objectifs stratégiques du volet agricole.

A.Ingrand (SEV/CAN) décrit les missions effectuées en 2022 sur les 2 secteurs et annonce le prévisionnel 2023 pour les actions :

- Agri 1 : Accompagner collectivement les agriculteurs ;
- Agri2 : Expérimenter des techniques agricoles innovantes ;
- Agri3 : Développer / réaliser des études et projets de recherche-action ;

-Agri4 : Diagnostiquer et accompagner ; A. Ingrand signale que le SEV est ambitieux pour 2023 en étant opérateur MAE (6500ha en MAE sur un territoire global de 25 000ha). Mais F. Barre (AELB), signale aux porteurs de projet que le dossier déposé par le SEV fait mention d'un besoin en budget de 7 000 000€ et l'AELB informe qu'elle a uniquement une enveloppe de 1 500 000€ pour toute sa délégation.

- Fil1 : Construire un partenariat fort et durable ;

-Fil2 : Accompagner le développement de filières ; il est donné à l'assemblée un fait concluant de développement de filière avec le cas du chanvre. M. Dispa (Niort/Agglo) apporte une information dans le cadre du Projet alimentaire territorial (secteur du Mélois en Poitou). En effet, des Chefs en restauration collective, de grandes entreprises, ou de restauration scolaire, ont testé le chanvre sous forme de graine, graines toastées, farine, comme un intérêt protéinique pour des recettes végétariennes. Les retours sont pour l'instant favorables.

C.Billy (SEV/CAN) informe également une étude d'urino-fertilisant associée avec la Chambre d'Agriculture est en cours. L'intérêt est de substituer des engrais minéraux par de l'urine. C'est un débouché possible pour la filière biologique

O.Caillé (SEV/CAN) décrit dans les diapositives n°16 et n°17 :

- Fil3 : Mettre en œuvre une démarche type Terres de Sources© ;

Volet non agricole : Axe3 : Micropolluants non agricoles

Cf. présentation – diapositives 18 à 19 (pièce jointe)

F.Durand (SEV/CAN) énonce les objectifs stratégiques du volet non-agricole.

O.Caillé (SEV/CAN) explique les actions effectuées en 2022 et annonce le prévisionnel 2023 pour les actions :

- Mpna1 : Accompagner les utilisateurs non agricoles à stopper/réduire les pesticides et autres micropolluants ;

-Mpna2 : Limiter le transfert de micropolluants non agricoles vers la ressource en eau ; il est signalé que cette action comprend une étude interne avec le service assainissement de l'Agglo uniquement (une étude des autorisations de rejet et des conventions de raccordement des entreprises au réseau d'assainissement) et ce n'est pas un appel à projets. E.Martins (CAN) et L.Lacouture (DREAL) informent que les entreprises sont cadrées par la DREAL en ce qui concerne les rejets de produits industriels dans les EU.

Volet milieu : Axe 4 Aménagements paysagers non agricoles, Axe 5 Foncier

Cf. présentation – diapositives 20 à 24 (pièce jointe)

F.Durand (SEV/CAN) énonce les objectifs stratégiques du volet milieu.

A.Vermandère (SEV/CAN) décrit les missions effectuées en 2022 et annonce le prévisionnel 2023 pour les actions

-Pays 1 : Créer et animer un observatoire des IAE sur les bassins ; il est précisé que la création d'un tel observatoire permettra de réunir une liste exhaustive des IAE (haie, bande enherbée, zone humide et bois) afin d'engager une stratégie de gestion.

-Pays 2 : Développer et/ou restaurer des infrastructures agroécologiques ;

C.Billy (SEV/CAN) décrit les missions effectuées en 2022 et annonce le prévisionnel 2023 pour les actions

-Fon 1 : Définir une stratégie foncière sur le BAC de la Courance ;

-Fon 2 : Garantir une gestion du foncier favorable à la qualité de l'eau ; E.Martins (CAN) s'adresse aux acteurs agricoles et s'interroge sur d'éventuelles inquiétudes sur nos actions en lien avec des acquisitions foncières. En réponse, L.Roy(CAVEB) et A.Galmot (Sèvre et Belle) n'ayant pas à leur connaissance des remontées d'inquiétudes sauf celle d'un agriculteur qui a son exploitation dans le secteur du gouffre de Jade. C.Billy rappelle que si les réserves foncières ne sont pas situées dans des zones stratégiques, il n'existe pas encore de cahier des charges. Sauf pour le secteur d'Aigondigné (parcelles à proximité du gouffre) ou des parcelles en bordure de Lambon. Cela représente un ratio de 20ha sur les 60ha ayant un cahier des charges de remise en herbe.

E.Martins (CAN) demande à quel niveau sommes-nous sur le *schéma simplifié d'une procédure d'aménagement foncier (diapositive n°24), agricole, forestier et environnemental*. C.Billy (SEV/CAN) indique que nous sommes rendus à l'enquête publique de la phase préalable. L.Mauillon (Département79) signale qu'à première vue il n'a pas d'oppositions au projet d'aménagement, L.Mauillon (Département79) précise que ce projet aménagement foncier est dans une position « gagnant-gagnant » envers les futurs échanges fonciers (entre propriétaires de zone A uniquement). M. Martins rappelle l'organisation des financements, à savoir : 25%SEV, 50%AELB, 25% Département79, le département est le Maître d'Ouvrage.

E.Martins (CAN) informe que le SEV est invité par la FNCCR et la SAFER régionale le 28 novembre à Bordeaux. M. Martins en partenariat avec le Département 79 va présenter notre politique foncière développée sur le bassin du Vivier durant cet évènement.

Volet support : Pas d'axe stratégique sur un volet transverse.

Cf. présentation – diapositives 25 à 33 (pièce jointe)

-Comm 1 : Développer des outils de communication sur les programmes ; F.Barre (AELB) est surprise du nombre de report de 2022 pour 2023 pour la partie communication. A.Vermandère justifie le fait que l'équipe n'était pas complète cette année avec un remplacement qu'à partir de septembre 2022. De plus A.Vermandère informe que son poste était plus souvent alloué à des actions de communication hors-Re-sources, ce qui a beaucoup impacté le temps prévu en 2022 pour le programme Re-Sources.

Différents échanges s'engagent entre les animateurs du programme, M.Martins, et les acteurs agricoles. Ainsi on constate dans l'instance du CoPil que la communication au sens large est un pilier important de nos programmes. Notamment montrer l'engagement du monde agricole au monde non-agricole sur des actions vertueuses. Il est également rappelé l'importance d'avoir une charte graphique propre à la cellule ressource afin que l'on puisse associer une image ou un design particulier à la protection de la ressource

E.Martins (CAN) demande à l'AELB comment l'agence pourrait évaluer la communication du programme Re-Sources. A.Vermandère (SEV/CAN) informe que pour le volet agricole, la réussite de la communication passe par l'observation des changements de pratique, pour le volet support/com c'est grâce à la centralisation de données, et des indicateurs dans le prochain outil comm « Site Internet ». Une fois en place il y aura la possibilité d'évaluer la communication des actions Re-sources grâce au référencement/consultation du site internet.

-Comm 2 : Créer un lieu dédié à l'enjeu « eau » ; E.Martins (CAN) informe que le projet de la maison de l'eau est un ancien projet de l'ARS, souhaité par l'ancien Ingénieur de l'eau Lionel Rimbaud. R.Gardot (CIVAM) informe à A.Vermandère qu'il aimerait apporter son soutien au projet « Maison de l'eau ». A.Vermandère rappelle que les signataires des 2 CT pourront collaborer à la création de ce projet, via les commissions thématiques.

-Int 1 : Sensibiliser les collectivités locales et diverses autres instances ; E.Martins (CAN) rappelle que le G10 est un groupe informel (anciennement G08). Ce groupe est né grâce à l'impulsion de Lionel Rimbaud. Il est constitué des 10 Syndicats producteurs d'eau des Deux-Sèvres. Ils se réunissent 3 ou 4/an et peuvent inviter à ces commissions, l'ARS, des parlementaires, le Département, etc.

-Int 2 : Sensibiliser les scolaires et étudiants à la préservation de la ressource ;

-Int 3 : Organiser et participer à des événements publics ;

O.Caillé (SEV/CAN) expose les diapositives suivantes :

-Obs 1 : Analyser la qualité de l'eau des captages / Courance ; E.Martins (CAN) est surpris que les bio-essais soient pris en charge à un niveau local par le programme Re-Sources et non pas d'un point de vue plus national. M.Lambert (SEV/CAN) rappelle qu'historiquement c'est une association qui a fait demande formalisée sur notre capacité et moyens à évaluer « l'effet cocktail » des pesticides et micropolluants présents sur nos aires d'alimentation de captage.

-Obs 1 : Analyser la qualité de l'eau des captages / Vivier ;

-Obs 2 : Analyser la qualité de l'eau en divers points du BAC (nitrates) / Courance ;

-Obs 2 : Analyser la qualité de l'eau en divers points du BAC (nitrates, micropolluants) / Vivier ;

-Obs 3 : Expertiser les données issues des analyses pesticides et autres micropolluants dans l'eau ;

C.Billy (SEV/CAN) explique la diapositive suivante

-RetD 1 : Créer et animer un observatoire de couverts végétaux ; Au questionnement de M.Martins C.Billy (SEV/CAN) rappelle que les couverts végétaux sont obligatoires durant la période hivernale lorsque l'on a une culture récoltée en été et qui sera suivie d'une culture implantée au printemps.

A.Vermandère (SEV/CAN) décrit les diapositives suivantes :

-R&D 2 : Faire valoir les BAC auprès des instituts de recherche publique et des réseaux nationaux ;

-R&D 3 : Réaliser des études permettant une meilleure compréhension des BAC et des pressions de pollutions ;

CONCLUSION

F.Durand (SEV/CAN) conclut la présentation avec un bilan du temps d'animation et un bilan prévisionnel des dépenses de nos actions. Sur ce dernier point il est rappelé que pour le graphique du Vivier, le prévisionnel des dépenses foncières n'est pas présent.

PROPOS DE CONCLUSIONS

E.Martins (CAN) demande le ressenti de l'AELB au regard des 6 premiers mois. F.Barre (AELB) espère que l'élaboration de nos CT qui ont été signés en juillet dernier n'a pas été trop chronophage au détriment des actions prévues en 2022. De plus F.Barre souhaite par la suite que les moyens humains et techniques soient à la hauteur de nos ambitions pour l'année 2023 et 2024. F.Durand informe que la cellule Ressource a actuellement un appui humain supplémentaire avec la présence d'une stagiaire pour une période de 20 semaines. Et que nous souhaitons apporter un renfort pour 2023 avec un prochain CDD.

F.Barre rappelle que pour valider la continuité de nos contrats à l'issue des 3 premières années, il faut à minima que 60% des objectifs soient réalisés pour fin 2024. C'est le taux de réalisation du Contrat Territorial Re-Sources

E.Martins (CAN) signale à nos financeurs que nous continuerons à développer les synergies intercontrats territoriaux (CTGQ, CTMA, CT Re-Sources), afin que ceux-ci soient complémentaires dans l'intérêt de notre objectif principal qui est la reconquête de la qualité de la ressource en eau sur nos AAC.

Enfin, E.Martins (CAN) clôture la séance et déclare en accords communs avec l'assemblée, les programmes d'actions 2023 et le plan de financement associé